

**MASTER 2
PROMU**

**Programmation, Projet
et Management Urbain**

2022-2023

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'Urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transitions écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, à vous confronter à des contradictions et à développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir les compétences pour les différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien-nes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition, leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations, un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant-es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, qui nous soutiennent. Plusieurs associations étudiantes animent une vie riche des étudiants à l'EUP et le réseau des anciens étudiants constitue une plateforme importante pour saisir des opportunités professionnelles futures.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiante dans un environnement particulièrement riche pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'Urbanisme de Paris est installée dans le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux-se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2022-2023.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement.....	5
1.1 Présentation des parcours.....	8
1.2 Débouchés professionnels.....	12
1.3 Calendrier de l'année 2022-2023.....	13
1.4 Déroulement de l'année.....	14
1.5 Modalités de validation.....	14
1.6 Les activités communes de la mention.....	14
1.7 Programme des activités communes du S3.....	16
1.8 Journée des partenaires de l'EUP.....	23
1.9 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	23
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris ».....	24
1.10 Mobilités internationales.....	25
1.11 Stage et mémoire en Master 2.....	27
1.12 La Voie Recherche	28
1.13 Présentation des activités.....	30
2 Master 2 PROMU – Programmation, projet, management urbain.....	31
2.1 Présentation du parcours.....	32
2.2 Organisation des enseignements.....	34
2.3 Description des modules.....	36
3 Informations générales.....	55
3.1 Équipe enseignante.....	56
3.2 Équipe administrative.....	61
3.3 Vie étudiante – informations pratiques.....	62
▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	62
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC).....	62
▪ Études et handicaps.....	62
▪ Environnement numérique de travail (ENT).....	63
▪ Salles informatiques.....	63
▪ Ressources documentaires.....	63
▪ Aides financières.....	64
▪ Restauration.....	64
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	65
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	66
3.5 Venir à l'EUP.....	69

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.

- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.

- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC – École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech – École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR – Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux – Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2022-2023

Responsables du Master :

Sonia GUELTON (guelton@u-pec.fr)

Sandrine WENGLENSKI (sandrine.wenglenksi@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issu·es de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

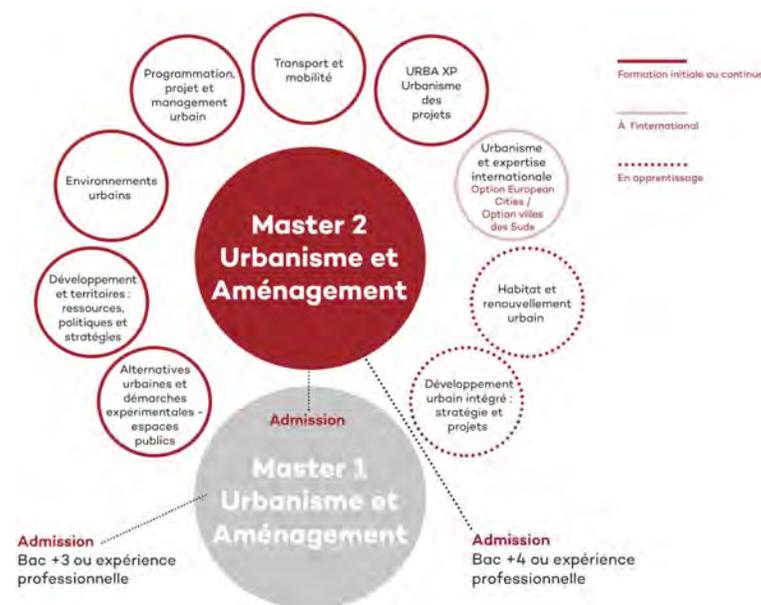


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant·es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant·e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant·es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant·es-chercheur·euses porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant-es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Camille GARDESSE – Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU – Christian LEFÈVRE

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur-es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant-es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Nadia ARAB

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Cette formation permet aux étudiant-es d'acquérir des connaissances théoriques et des outils opérationnels permettant de comprendre et de répondre aux enjeux environnementaux et écologiques de la production urbaine et de l'aménagement.

Par un mélange de cours théoriques interdisciplinaires, de méthodes, d'études de cas et de formation par ateliers (en France et à l'étranger), le parcours forme les étudiant-es avec une approche critique afin de connaître et analyser les enjeux, les acteurs et les procédures conduisant à une intégration des questions écologiques et environnementales dans les processus d'aménagement.

Responsables : Stéphane MERCIER – Ana Cristina TORRES

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU – Françoise NAVARRE

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant-es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Félix ADISSON – Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant-es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques. Ouvert à tout-e étudiant-e titulaire d'un M1 et à tout-e élève ingénieur-e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de

l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsables EUP : Arnaud PASSALACQUA - Philippe POINSOT

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX

OPTIONS :

▪ European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Christine LELÉVRIER

▪ Villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2022-2023

Sept. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Déc. 2022	Janv. 2023	Fév. 2023
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
V 2	D 2	M 2	V 2	S 2	J 2
S 3	L 3	J 3	S 3	M 3	V 3
D 4	M 4	V 4	D 4	M 4	S 4
L 5	M 5	S 5	L 5	J 5	D 5
M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	M 7
V 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
S 9	D 9	M 9	V 9	L 9	J 9
S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	V 10
D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11
L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14
J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15
V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16
S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	S 18
L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19
M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21
J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24
D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25
L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28
J 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 28
V 30	D 30	M 30	V 30	L 30	
	L 31	M 31	S 31	M 31	

Mars 2023	Avr. 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juill. 2023	Août 2023
M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	L 1
J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2
V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	M 3
S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	J 4
D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	V 5
L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	S 6
M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	D 7
M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	L 8
J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9
V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	M 10
S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	J 11
D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	V 12
L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	S 13
M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	D 14
M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	L 15
J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16
V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	M 17
S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	J 18
D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	V 19
L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	S 20
M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	D 21
M 22	S 22	J 22	M 22	L 22	S 22
J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23
V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	M 24
S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	J 25
D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	V 26
L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	S 27
M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	D 28
M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	L 29
J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30
V 31		M 31		L 31	M 31

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrits dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de la Voie Recherche est dense et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉ DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignante pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre).

Dia 4 (EUP) : travail de groupe sur les matériaux empiriques et leur analyse, rétroalimentation par les professeurs.

Dia 5 (EUP) : préparation de la synthèse en espagnol, rétroalimentation par les professeurs et présentation finale du résultat en français lors de la séance générale.

AC 3 : "CONSTRUIRE DES IMMEUBLES AU ROYAUME DES MAISONS" - SCENARIOS EXTREMES

Activité pédagogique proposée par la Chaire Aménager le Grand Paris

Référents : A. LANDON, G. LACROIX

Langue : Français

OBJECTIFS :

- Acquérir des notions et des éléments méthodologiques de base sur la notion de prospective.
- Pousser la créativité et la curiosité des étudiant.es pour explorer les différentes variables (sociales, politiques, techniques, etc.) composant les scénarios et sur le format de restitution.
- Participer à l'acculturation aux enjeux d'aménagement dans le Grand Paris et plus globalement en situation métropolitaine.
- Acculturer aux enjeux opérationnels exprimés par les acteurs professionnels et institutionnels autour de la densité urbaine.
- Travailler en format intensif et collectif.

La méthodologie « scénario extrême » est un outil de prospective pour travailler sur des enjeux nouveaux sur lesquels il existe de grandes incertitudes. Il est mobilisé notamment par des professionnels de la fabrique urbaine (consultant.es, chercheur.es, ...) sur des thèmes exploratoires. La méthode s'appuie sur la construction de scénario en poussant des pistes de solutions à « l'extrême » de manière caricaturale et sans se poser la question dans un premier temps de leur crédibilité. Les scénarios peuvent ainsi être utopiques ou dystopiques.

Cette méthode sera appliquée sur un thème : la densification de tissus urbains existants, dans le contexte de réflexions sur la politique "ZAN" (Zéro Artificialisation Nette).

Une restitution en pastilles vidéos est proposée.

AC 4 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent-e : S. BUTEAU

Langue: Français

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.es.

AC 5 : URBAX EN FRANÇAIS

Référent : P. POINSOT

Langue : Français

Simulation de l'aménagement d'un territoire, comprendre le jeu d'acteur, les contraintes de la mise en œuvre d'un projet.

URBAX (SIMULATION INTERACTIVE) : LOGIQUES D'ACTEURS, STRATÉGIES ET OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN.

Urbax : simulation d'un processus de mobilisation foncière pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une petite ville.

L'atelier s'appuie sur une mise en situation fictive et orchestrée par des spécialistes du foncier et de l'aménagement. Les étudiant-es interagissent sur le territoire fictif proposé et analysent les résultats de leurs décisions.

Une séance introductive pose les principales références à mobiliser dans le « jeu urbain », les étudiant-es préparent leur « rôle » autour de deux éléments clefs : les acteurs et les outils.

La simulation se déroule ensuite en continu sur une période de deux jours et demi. À l'issue du jeu, un point d'évaluation avec les étudiant-es permet de croiser les apports, de produire une restitution collective et un rapport analytique.

OBJECTIFS :

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain.
- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions sur les plans foncier, financier et juridique.
- Savoir choisir et utiliser les outils et méthodes applicables pour l'aménagement d'un « quartier durable ».
- Résolution de problèmes et de défis de prise de décisions en situation complexe.

AC 6 : URBAX EN ANGLAIS

Référent : S. GUELTON

Langue : only in English

Pedagogical interactive simulation of urban planning and development involving the main urban actors: Local authority, Public and private developers, Entrepreneurs, Landowners.

OBJECTIVES :

- To understand the actor's strategy: local authorities, public-private developers, industrialists.
- To understand the urban planning system and to be able to appreciate the interaction between the various urban policies in order to put forward a global urban planning strategy.
- To be able to use the planning tools and methods relevant to a historic quarter, new neighbourhoods and to areas of economic activity at a large scale.

The activity consists in a computer assisted interactive role game that enables participants to take on different functions in the fields of urban development and planning : a city council, a public housing agency, private developers and industrialists..

The goal is to interact with all the players in order to create a coordinated action for different urban environments. The simulation is done essentially by the participants and a game leader, who controls the software program.

An introduction presentation will recall the references to be used in the urban game; then the students will get into the role game which lasts Three days. At the end the activity will be evaluated by the students.

Students are to imagine an original presentation of the activity to be presented before other students on Friday afternoon (a short performance, a vidéo, or something else according to their choice).

Be careful: the presence is compulsory during the whole role game.

AC 7 : URBAN SKETCHING FOR PLANNERS : AMBIANCES, USES & THE ARCHITECTURE OF A BUSY PARISIAN INFRASTRUCTURE

Référentes : H. DANG VU, S. DIDIER

Langue : anglais ou français, en fonction des étudiants

After a morning introduction to urban sketching and how it can be used as a means to interpret urban landscapes and their appropriation by urbanites, as well as the collective definition of a methodology for the observation and choice of sketching sites within the chosen location, the workshop will settle in a busy Parisian infrastructure (Gare du Nord) for the following three days. Mon aft./Tue/Wed/Thur morn. will be devoted to the systematic sketching of the railway station environment and the people using it. The final afternoon prior to the Friday presentation will be held at EUP: students will design a collage of the different sketches produced in order to produce a sensitive rendering of their urban landscape sketching, as well as a quick ppt presentation of their methodology for the following day.

Pre-requisites: you do not necessarily need to be Picasso to attend, but a minimum of technique would be useful. If you are unsure of your drawing technique, please consider attending AC #11.

AC 8 : OUTILS DU REEL, OUTILS DU NUMERIQUE: FRICTIONS URBAINES ET NARRATIVES

Référent : G. MORABITO

Langues : Français ou Anglais ou Espagnol

Cette activité intensive se base sur un exercice de réflexion entre deux perceptions: - celle physique d'un environnement et de ses matières (réalité sensible)=> parcours physique - celle numérique d'un territoire converti en données (virtualité)=> le parcours à travers l'écran L'objectif est de confronter ces deux typologies d'outils pour construire un propos critique et/ou sensible au regard d'un lieu (choix d'un territoire défini) ou d'un mouvement (un trajet quotidien par exemple). Par outils numériques, on entendra ici: tout types de données présentes sur le web: informations, photographies aériennes, streetview (+ photos historiques type "remontée dans le temps"), cartographies (transports, activité, population, etc...). Les outils réels seront ceux utilisés in situ, sur le territoire: la photographie, la captation vidéo ou sonore, le dessin, l'écriture... Au delà de la nature des outils, seront interrogées les notions de mouvement, de sol, de paysage, de corps, etc... La dialectique entre ces outils permettra également d'appréhender l'aspect temporel de l'observation du territoire: perception immédiate vs informations web sur le passé et le devenir des territoires. In fine, les étudiant.e.s sont invité.e.s à produire un travail artistique dont la forme sera très libre: photomontage, installation, dessin, video, impressions numériques. Ces travaux pourront être réalisés individuellement ou en groupe. La restitution de l'activité se fera par la présentation des travaux sous forme d'exposition. La scénographie de cette dernière sera imaginée collectivement.

L'activité se déroulera en quatre principaux moments: 1/Introduction / Démarche pédagogique / Description des outils disponibles 2/ collecte des données physiques et/ou numériques 3/ conception et réalisation des productions (individuelles ou collectives) 4/ mise en place de la scénographie collective.

AC 9 : VERS LA SECURITE ALIMENTAIRE : PAR L'AGRICULTURE URBAINE ?

Référent.e.s : V. STRANSKY + S. BENOIT

Langue : Français

ELEMENTS DU CONTEXTE :

L'actualité nous rappelle cruellement la fragilité de la sécurité alimentaire de nos sociétés, en particulier des villes. Si l'agriculture de proximité pourrait être une réponse à ce problème, un objectif d'autonomie à l'échelle régionale, voire locale, pose de nombreux défis. Par delà une restructuration complète des chaînes de production et d'approvisionnement, c'est un changement profond de paradigme du « rapport à la nature » au sein de nos sociétés urbanisées qui est nécessaire : « l'espace vert » à vocation décorative et récréative devient « espace-ressource », le citoyen devient sinon agriculteur, du moins « cueilleur éclairé » capable de prélever sans abîmer ni perturber, mais également de contribuer à l'entretien et à la gestion durable de ces sols dont chaque mètre carré a vocation à devenir nourricier.

L'un des prérequis à un tel bouleversement sociétal est la diffusion aussi large que possible de la connaissance des sols vivants et du monde végétal ; à cet égard, faciliter la « prise de contact » du citoyen avec la terre productrice de nourriture est une manière à la fois concrète et efficace pour donner envie d'en savoir plus.

L'activité proposée s'inscrit dans cette optique en tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), regroupant sur une surface très réduite une impressionnante diversité de plantes potagères, aromatiques et arbustives, ainsi qu'un petit verger. Géré selon les principes permacoles, cet espace a vocation à devenir un outil didactique de tout premier ordre en tant qu'illustration des possibilités productives de micro-parcelles en milieu urbanisé. Mais en l'état, faute d'avoir été cartographié et étiqueté, il reste hermétique pour le néophyte qui peut passer à côté —voire dessus— sans se douter qu'il est en train de marcher sur de la nourriture en puissance.

OBJECTIFS :

Dans le cadre de cette activité, il s'agira non seulement de réfléchir à différents moyens pour donner envie de découvrir cet espace-ressource, mais également de proposer et de réaliser des prototypes de dispositifs visant à le rendre lisible. Par souci de conformité avec une approche « durable », une contrainte (non impérative mais souhaitée) de cet atelier est de privilégier des réponses relevant de la low-tech (par exemple en recourant à l'emploi de matériaux de récupération) lors de la conception et de la réalisation des dispositifs imaginés.

AC 10 : PATRIMOINE COLONIAL ET ESPACES PUBLICS

Référente : F. BALLIF

Langues : Français

OBJECTIFS :

Apprendre à analyser un site et des monuments et comprendre les enjeux de la mémoire coloniale à Paris. Le cas d'étude sera la statuaire et divers monuments, à Paris et Vincennes.

Lundi après-midi aura lieu le lancement de l'activité à l'EUP, mardi et mercredi auront lieu des visites de sites obligatoires (merci de vérifier que vous êtes disponibles pour s'inscrire à cette activité).

Il s'agira ensuite de construire un mini-guide ou une exposition à l'EUP (au choix).

Planning et horaires : visite guidées des sites le mardi (et éventuellement le mercredi). Mercredi, jeudi et vendredi matin: Travail en salle en autonomie à l'EUP/ retour sur le site en fonction des besoins/points avec l'encadrante.

AC 11 : DRAWING THE CITY. A VISUAL DIARY

Référent.e.s : F. BALLIF, C. COYNE JENSEN

Langue : only in English + drawing

The focus will be principally on studying and understanding the city via on-site, place-based drawing investigations. Across the week, drawing and the tool of a visual journal will be our daily praxis. We will engage with drawing the city as a dialogic, practical, playful, and 'situated' activity – never in terms of methodological concerns alone. Regardless of drawing experience, visual journaling can be a vehicle for enhancing analytical drawing skills.

LEARNING OBJECTIVES :

- To acquire practice needed for the further development of one's analytical and experimental drawing inquiries, as well as one's expertise in recording the diverse conditions and possibilities of the built environments that surround us and within which we participate.
- To obtain deeper knowledge of various drawing approaches, methods, and theories that are essential to examining, abstracting, re-structuring, recording, and visually communicating design problems, potentials, and solutions.
- To expand one's abilities in visual acuity, visual communication, and visual thinking by developing a visual journal as a daily praxis and tool.
- To develop a visual journal for more deeply probing, evaluating, and reflecting upon one's own lines of inquiry and one's own design processes.

MONDAY-THURSDAY: 09:00-14:00 = tutored work at the EIVP (to be confirmed). 14:00-onward = independent work to complete the day's exercise (Belleville neighbourhood)
FRIDAY: exhibition at the Planning school of Paris (EUP)

AC 12 : TOUR DU GRAND PARIS

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langues : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;
Le cas échéant : partenaire institutionnel

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

AC 13 : ENTRE LE VELO ET LA MARCHÉ, QUELLE COHABITATION ?

Référent.e.s : A. Duval (EUP) et C. Dusong (ADMA)

Langues : Français

En collaboration avec l'ADMA, l'enjeu de cette activité commune est de comprendre et traiter les problématiques de cohabitation entre les piétons et les cyclistes.

L'augmentation de l'usage du vélo sur le territoire français, et notamment dans des milieux urbains avec un certain niveau de densité, a récemment créé ou exacerbé des antagonismes avec d'autres usagères et usagers de la voirie. Ces antagonismes opposent cyclistes et automobilistes, mais également cyclistes et piéton-nes. Le traitement comme la prévention des problématiques entre les piéton-nes et les cyclistes doivent faire l'objet d'une expertise spécifique.

Lors de cette activité commune, une journée sera consacrée à la présentation des enjeux historiques et actuels des problématiques de cohabitation entre les piétons et les cyclistes. Ensuite, les étudiants mèneront un travail de terrain dans le but d'identifier, d'analyser et de proposer des pistes de solutions pour réduire les difficultés de cohabitation.

AC 14 : LE PROPRE ET LE SALE DANS LE QUOTIDIEN URBAIN

Référente : M. Vanier

Langue : Français

L'hygiène (personnelle, privée, collective, publique, ...) et l'urbanité ont une très longue histoire commune. On peut aborder ce sujet de multiples façons, qui toutes informent la société quant à ses types et son niveau d'exigences, l'enchevêtrement de ses référentiels quant à ce qui est propre et ce qui est sale, la production des solutions sociotechniques pour "toiletter" la ville chaque jour, avec la cortège de controverses que l'on sait, etc.

En 5 jours de réflexion-production sur le sujet, l'objectif n'est pas de penser à tout, tout mettre en système, tout articuler, de l'individu à l'espace urbain, et leur métabolisme respectif.

On essaiera d'être très concret et de donner à réfléchir sur ce que signifient nos rapports (collectifs, de préférence) au propre et au sale, leurs diversité, leurs contradictions, ou au contraire leur normativité, leur encadrement. Avec deux guides pour ce faire:

- partir du quotidien, à hauteur d'individu (plutôt que des systèmes techniques, des services urbains, des politiques publiques...);
- le faire par l'image, dans l'optique de réaliser un très court métrage vidéo (10'), qui reste entièrement à imaginer librement.



1.8 JOURNÉE DES PARTENAIRES DE L'EUP

12 JANVIER 2023

L'École d'Urbanisme de Paris entretient des liens étroits avec les praticien.nes de l'aménagement et de l'urbanisme. À travers la Chaire Aménager le Grand Paris, les ateliers, les stages, l'alternance ou encore en soutenant financièrement les formations, une grande diversité d'organismes professionnels accompagnent la formation.

La Journée est conçue comme un temps vous permettant de rencontrer et de dialoguer avec ces partenaires. Ateliers flash, échanges avec les RH, présentation d'opérations ou de travaux seront au programme.



1.9 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-es des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTs (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :

- Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.

- Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.

- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :

- Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
- Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
- Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
- Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
- Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;

- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

1.10 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).

- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kôbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DEPART EN M2 - AUTRES PARCOURS (AU S3) - M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté.es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant.e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours **Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, spécifiquement** : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant.e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant.es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.11 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant.es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant.es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un.e maître.sse de stage dans l'organisme, et un.e tuteur.trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant.es, et si possible de professionnel.les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant.e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).

4 La qualité formelle du mémoire.

5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant.es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche. Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.12 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant.es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant.es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

Au Semestre 3 (S3) comme au Semestre 4 (S4), les étudiant.es VR se regroupent sur un créneau d'une demi-journée hebdomadaire pour suivre des cours et séminaires. Ces enseignements se substituent à l'un des cours de la maquette du parcours, au S3 comme au S4. Ces enseignements intègrent un grand nombre de membres de l'équipe pédagogique de l'École d'Urbanisme de Paris, selon des formats variés (intervention ponctuelle, encadrement d'un mémoire, séminaire, conférence, cours, etc.). Ces enseignements sont également ouverts aux autres étudiant.es, selon des modalités définies par les responsables de parcours.

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant.e en VR est invité.e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant.es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. La convention de stage intègre le dégageant de créneaux (peu nombreux) permettant à l'étudiant.e de participer aux séminaires de la fin du S3.

LE CRENEAU DU S3 EST ORGANISE AUTOUR DE QUATRE CONTENUS :

- **LIRE-ÉCRIRE** : atelier de lecture et d'écriture de textes de recherche (en français et en anglais). L'objectif de cet atelier est d'accompagner le processus d'écriture d'une recherche scientifique. Durant la première séquence, démarrant au S3, des textes seront soumis à lecture et discussion communes. Durant la seconde séquence, au S4, les étudiant.es présenteront une discussion de plusieurs textes liés à leurs projets de recherche.
- **MÉTHODO (Méthodologie de la recherche en sciences sociales)** : un enseignement, fondé sur la présentation de cas concrets de choix : choix du terrain, choix des sources, choix des outils de traitement des données, etc.

▪ **RIA (Recherche, Innovation et Action)** : un format pour expliciter les options offertes aux étudiant-es (CIFRE [Convention industrielle de formation par la recherche], contrats de collaboration) et les différentes modalités d'articulation de la recherche et de l'action en urbanisme (Recherche Action, Recherche en appui aux politiques publiques). Ce module est articulé avec des présentations de programmes de recherche **LE CRENEAU DU S4**

APPROFONDIT ET DIVERSIFIE CES CONTENUS :

- **SEM (Séminaire collectif)** : Un format de séminaire collectif avec au minimum deux enseignant-es pour partager des informations transversales et faire le point sur l'acquisition d'infos, de savoirs, de pratiques. Il prend parfois le format de « confessionnal » pour débriefer un-e étudiant-e.
- **EPIST (Épistémologie de la recherche en sciences sociales)** : Un enseignement de type magistral pour transmettre des fondamentaux théoriques.
- **OUTILS** : Traitement de données quantitatives et qualitatives, dispositifs d'observation des environnements et des comportements, recherche participative, visualisation (du dessin à la cartographie), photo, vidéo.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Martin VANIER (martin.vanier@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique : Magali DE OLIVEIRA (magali.de-oliveira@u-pec.fr)

1.13 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

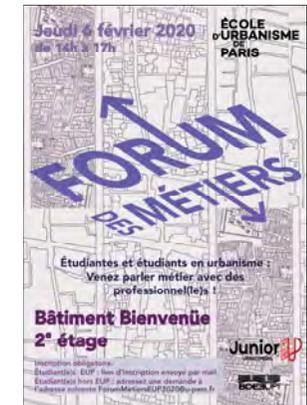
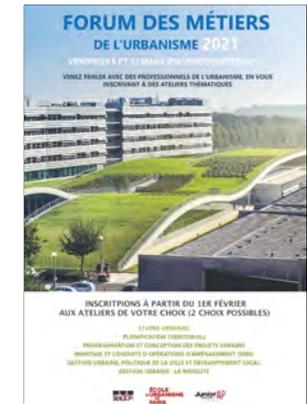
Jeudi 2 février ou vendredi 3 février 2022* - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez

*Dates provisoires, données à titre indicatif uniquement.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnelles pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.



MASTER 2

Programmation, projet, management urbain

2022-2023

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du parcours PROMU (Programmation, projet, management urbain) :

Félix ADISSON (felix.adisson@univ-eiffel.fr)

Emmanuel REDOUTEY (emmanuel.redoutey@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

PRESENTATION :

Le parcours PROMU forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain. Les enseignements s'inscrivent dans les questionnements actuels de l'urbanisme et font écho à la diversification des acteurs et des pratiques, ainsi qu'à l'évolution de la commande, du montage et de l'économie des projets urbains. Ils intègrent également de nouvelles considérations écologiques : lutte contre l'artificialisation des sols, éco-conditionnalités des financements, nature en ville.

Ce parcours a ainsi pour ambition de former des professionnel·les en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des démarches de projet adaptées à différents types d'espaces en mutation situés dans les métropoles, les villes petites et moyennes, les territoires ruraux, et impliquant une appréhension fine des contextes politiques, socio-économiques, environnementaux de l'action publique dans le domaine de l'aménagement.

Dans cette perspective, le parcours forme aux nouvelles compétences attendues au croisement de plusieurs champs professionnels :

- La programmation urbaine, entendue comme une démarche de définition d'objectifs concertés abordant les questions d'opportunité de faisabilité préalables à toute opération urbaine, associée à des méthodes de production de connaissances et de concertation impliquant de multiples acteurs des sphères politique, technique et citoyenne.
- La gestion de projet, entendue comme la définition et la conduite de processus de projet, de différents niveaux de complexité, depuis la réflexion prospective jusqu'à aux études pré-opérationnelles et à la gestion urbaine.

Ce parcours comprend également une formation aux procédures et aux outils de l'urbanisme opérationnel au service de projets situés (maîtrises d'ouvrage, montages, dispositifs de commande et de consultation).

LES POINTS FORTS DU PARCOURS :

- Une formation transversale et pluridisciplinaire aux métiers de la transformation concrète de la ville (projets urbains, espaces publics, services, équipements...), préparant à des carrières publiques ou privées : missions variées de définition et de conduite de projet (intention, stratégie, programmation, réalisation, gestion).
- Un lien étroit avec le monde professionnel de la programmation et de l'aménagement à travers les thématiques abordées, les spécialités des enseignant·es titulaires et invité·es et l'importance donnée aux ateliers de mise en situation professionnelle à partir de commandes réelles, inscrites dans le projet pédagogique.
- Des enseignements diversifiés dans leurs positionnements (pratiques, critiques, réflexifs) et les activités proposées (travaux dirigés, ateliers, visites, atelier d'écriture, etc.).

PARTENARIATS :

La formation repose sur des partenariats annuels avec les collectivités locales et organismes commanditaires des sujets d'atelier. À titre d'exemple : SPL Paris Seine, SEM Aménagement 77, Sequano, Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, Cahors Agglo, Ville de

Montigny-lès-Cormeille, Ville de Sancerre, Ville d'Orléans, Ville des Lilas, partenaires de la Chaire du Grand Paris, etc.

Des partenariats sont établis pour la recherche de stages et l'insertion professionnelle avec des organisations professionnelles telles que la fédération CINOV-SYPAA (professionnelles de la programmation), l'ACAD (Association des Consultants en Aménagement et en Développement des territoires) ou de nombreux intervenant-es professionnel-les extérieures issues des métiers de l'aménagement et de la conduite de projet.

INSERTION PROFESSIONNELLE :

Le parcours favorise l'insertion des étudiant-es dans un large panel de structures : collectivités locales et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), opérateurs publics et parapublics (établissements publics, grandes institutions, sociétés publiques locales d'aménagement), bureaux d'étude spécialisés en assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conduite de projet ou concertation, agences d'urbanisme, de paysage et d'architecture, groupes privés de l'aménagement ou de l'immobilier, foncières et entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS), opérateurs d'urbanisme transitoire ou structures associatives.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Le Master applique un régime de contrôle continu et de contrôle terminal dont les modalités seront précisées pour chaque enseignement.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

Félix ADISSON (maître de conférences), Nadia ARAB (professeure des universités), Cécile CUNY (maîtresse de conférences), Hélène DANG VU (maîtresse de conférences), Charles DAUBAS (PAST), Ludovic HALBERT (chargé de recherche, CNRS), Clément ORILLARD (maître de conférences), Emmanuel REDOUTEY (PAST), Lhouany SIESSIE (PAST), Taoufik SOUAMI (professeur des universités), Martin VANIER (professeur des universités), Marcus ZEPF (co-directeur de l'EUP, professeur des universités).

L'équipe est complétée par l'intervention régulière de différent-es professionnel-les ou chercheurs : Frédéric BARBE (association À la criée), Nathalie BONNEVIDE (Filigrane Programmation), Aliénor Heil SELIMANOVSKI (Institut Paris Région), François MEUNIER (Attitudes urbaines), Florent SAUZEDDE (Kantara, programmation culturelle), Thomas VERGÈS (paysagiste)...

Responsables pédagogiques :

Félix ADISSON (felix.adisson@univ-eiffel.fr)

Emmanuel REDOUTEY (emmanuel.redoutey@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.2 ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER SEMESTRE (S3)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 1	L'urbanisme en mutation	80h	7
EC 1.1	Espaces urbains en mutations	30h	3
EC 1.2	Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	24h	3
EC 1.3	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain	6h	0
EC 1.4	Voyage d'étude	20h	1
UE 2	Les démarches de projet : processus et méthodologies (1)	60h	8
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	24h	3
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas	24h	3
EC 2.3	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement	12h	2
UE 3	Organiser et mettre en œuvre 1	74h	7
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	20h	3
EC 3.2	Urbanisme opérationnel	24h	3
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels	30h	1
UE 4	Atelier	80h	5
UE 5	Activités communes transversales au M2	20h	3
TOTAL	Premier semestre (S3)	314h	30

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

UE : unité d'enseignement.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

EMPLOI DU TEMPS PREVISIONNEL (S3)

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
09h30-12h30	9h- 13h	9h30- 12h30	09h30-12h30	Atelier
Programmation urbaine – Méthodes et études de cas	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement / Urbanisme opérationnel	Espaces urbains en mutation	Cours de mise à niveau sur les logiciels / Atelier	
14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00	Atelier	
Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	Prospective et planification appliquées / Urbanisme opérationnel	Acteurs et pilotage de l'urbanisme		

SECOND SEMESTRE (S4)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 6	L'urbanisme en controverses	50,5h	6
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux	26h	2
EC 6.2	English for urban planners and designers	12h	2
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	12,5h	2
UE 7	Démarches de projet : processus et méthodologies 2	50h	6
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives	24h	3
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement	26h	3
UE 8	Organiser et mettre en œuvre 2	64h	8
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine	24h	3
EC 8.2	Commander-répondre aux appels d'offre	20h	3
EC 8.3	Représenter, Projeter	20h	2
UE 9a	[Option Voie Professionnelle (VP)] Capacités rédactionnelles	32h	10
EC 9a.1	Atelier	20h	3
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage	12h	7
UE 9b	[Option Voie Recherche (VR)] Mémoire de recherche	-	10
EC 9b.1	Séminaire et mémoire de recherche	-	10
UE 10	Activités communes transversales au M2	-	1
TOTAL	Second semestre (S4)	196,5	30

EMPLOI DU TEMPS PREVISIONNEL (S4)

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
10h30-12h30	9h30-12h30	9h- 11h / 11h-13h	10h-13h	
English for urban planners and designers	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	Commander et répondre aux appels d'offre	Représenter et projeter	Atelier
14h-17h	14h-17h	14h-17h		
Économie politique de la production urbaine	Programmation, de la ville à l'équipement	Concertation et modalités collaboratives	Atelier	

Note : les horaires de cours sont donnés ici à titre indicatif. Le nombre de séances varie aussi entre les cours.

- Le détail sera donné au début de chaque cours par l'enseignant.e responsable.
- Un emploi du temps global sera également communiqué, à la rentrée pour le premier semestre (S3), et en janvier pour le second semestre (S4).

2.3 DESCRIPTION DES MODULES

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.1	Espaces urbains en mutations
Responsable	Félix Adisson, Héléne Dang Vu, Guillaume Lacroix, etc.
<p>OBJECTIFS : au cours des trente dernières années, les espaces urbanisés ont connu, en France comme ailleurs en Europe, de profondes évolutions. Celles-ci résultent tant de grandes dynamiques macroéconomiques (mondialisation, métropolisation) que de recompositions locales, spontanées ou suscitées par des interventions volontaristes, publiques ou privées. Si le fait métropolitain constitue un élément central de la compréhension de ces transformations, il est loin d'épuiser la diversité des recompositions en cours, marquées par une grande diversité d'échelles et de temporalités. Force est de constater que l'action publique urbaine est désormais confrontée à une complexité et à une diversité croissante des contextes et des enjeux (spatiaux, sociaux, économiques, culturels) d'intervention. Ainsi, ce cours visera à former les étudiant·es à la contextualisation de l'activité de l'urbanisme, et plus particulièrement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et décrypter la diversité des espaces en mutation. Interpréter les enjeux et les contenus des politiques et des projets, les systèmes d'acteurs associés à ces différents types d'espaces. Repérer les tendances et les évolutions territoriales susceptibles de faire évoluer les objectifs et les modalités de l'action publique locale. <p>Ce faisant, ce cours contribue à améliorer la capacité des étudiant·es du parcours PROMU à mettre en relation leurs futures missions (études, programmation, conduite et management de projets, etc.) avec leurs contextes (à différentes échelles) et leurs finalités (économiques, sociales, culturelles, etc.), mais aussi à privilégier l'élaboration de solutions <i>ad hoc</i> au détriment des grandes normes.</p> <p>Le cours a également pour ambition de renforcer la culture internationale des étudiant·es en confrontant le cas français aux évolutions observées dans d'autres pays d'Europe.</p>	
<p>CONTENU : le cours est structuré en 11 séances de trois heures. Il s'organise en trois séquences.</p> <p>1. Le paradigme métropolitain : une approche critique</p> <ul style="list-style-type: none"> Paris, Lyon, Lille, Marseille : des trajectoires métropolitaines contrastées I. Paris, Lyon, Lille, Marseille : des trajectoires métropolitaines contrastées II. <p>2. Quel urbanisme dans les espaces non métropolitains ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les espaces non métropolitains : de quoi parle-t-on ? Villes intermédiaires en quête de « métropolité ». Espaces ruraux et « préurbains » : la nouvelle frontière de l'urbanisme ? <p>3. Enjeux transversaux : l'intervention dans les territoires en difficultés et dans le périurbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion et transformation des territoires en difficultés : une grande diversité d'espaces et d'outils. Les défis posés à l'urbanisme par les villes en déclin. Visite de projet dans la région parisienne. Le périurbain, impensé de l'action publique ? 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> BEAL Vincent, FOL Sylvie, MIOT Yoan, ROUSSEAU Max., « Varieties of right-sizing strategies: comparing degrowth coalitions in French shrinking cities », dans <i>Urban Geography</i>, Londres, Routledge (Taylor & Francis), 2019. BEHAR Daniel, DELPIROU Aurélien (dir.), <i>Atlas du Grand Paris. Une métropole en mutations</i>, Paris, Autrement, 2020, 96 pages. BOURDIN Alain, CASTEIGTS Michel, IDT Joël, <i>Mutations sociétales et action publique urbaine</i>, Tome 1, « Un cadre d'analyse », La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2020, 308 pages. DEMAZIÈRE Christophe, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? », dans <i>Métropolitiques</i>, 2013. [URL : https://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html] - Dernière consultation : 2021.06.08.] OFFNER Jean-Marc, <i>Anachronismes urbains</i>, Paris, Presses de science Po, 2020, 208 pages. 	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 12	Les secteurs de l'immobilier en mutation : marchés et acteurs
Responsable	Hélène Dang Vu
<p>OBJECTIFS : la production immobilière est aujourd'hui peuplée de nombreux acteurs institutionnels répondant d'une manière sectorisée aux besoins de la société urbaine : des bailleurs sociaux répondent à une partie du besoin de logement, des promoteurs d'ensemble d'individuels groupés à une autre, des promoteurs et foncières commerciales répondent aux besoins de la société de consommation, des promoteurs spécialisés en bureaux produisent des espaces pour les besoins liés au travail, etc. Or cette organisation que nous connaissons actuellement s'inscrit dans l'héritage d'une histoire longue mais aussi dans des mutations importantes correspondant à la période dans laquelle nous sommes. Le développement d'une politique publique en aménagement a suscité la création de marchés et d'acteurs pour répondre aux nouveaux besoins d'une société en voie d'urbanisation accélérée. Puis ces marchés et acteurs ont évolué en suivant le renouvellement de cette société urbaine et de ses modes de vie mais aussi les transformations des logiques politiques, financières, juridiques qui les encadrent.</p> <p>CONTENU : cette analyse de l'évolution du monde de l'immobilier sera abordée après une introduction commune en sept séquences thématiques, une par secteur, comptant une ou deux séances en fonction des différents marchés et des acteurs qui structurent ces secteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction : l'évolution commune besoins/acteurs. 2. L'habitat : les politiques et la production du secteur social. 3. L'habitat : les divers mondes du secteur marchand. 4. Le commerce : développement et renouvellement des acteurs privés spécialisés. 5. Le commerce : d'une politique à des acteurs pour une maîtrise publique. 6. Le travail : le marché complexe de l'immobilier tertiaire. 7. Le travail : les nouvelles formes de lieux de travail (espaces de coworking, fab-lab, etc.) [Flavie Ferchaud]. 8. Le loisir en trois états : les marchés du tourisme, de l'entertainment au quotidien, des « tiers lieux » ludiques. <p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DESSE René-Paul, FOURNIÉ Anne, GASNIER Arnaud, LEMARCHAND Nathalie, METTON Alain, SOUMAGNE Jean, <i>Dictionnaire du commerce et de l'aménagement</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008. • DRIANT Jean-Claude, MADEC Pierre, <i>Les crises du logement</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2018. • GILLI Frédéric (dir.), « Les nouvelles politiques du logement » (dossier), dans <i>Métropolitiques</i>, 2011. [URL : https://www.metropolitiques.eu/Les-nouvelles-politiques-du.html - Dernière consultation : 2021.06.08.] • JEHL Laura, (2019), « Restructurer les zones commerciales périphériques face aux mutations du commerce : objectifs, méthodes et nouveaux jeux d'acteurs », dans <i>Revue internationale d'urbanisme</i>, no 7, 2019. [URL : http://www.riurba.review/Revue/restructurer-les-zones-commerciales-peripheriques-72/ - Dernière consultation : 2021.06.08.] • NAPPI-CHOULET Ingrid, <i>L'Immobilier d'entreprise, analyse économique des marchés</i>, Paris, Economica, 2010. • POLLARD Julie, « Les grands promoteurs immobiliers français », dans <i>Flux</i>, n° 69, 2007, p. 94-108. 	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 13	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : cette journée vise à expliciter l'organisation et les fonctions du milieu de la programmation, de l'urbanisme opérationnel et des métiers de l'immobilier. Elle vise à accompagner individuellement les étudiant-es dans la formulation de leurs projets professionnels, et de les outiller pour passer avec succès les étapes nécessaires à l'obtention d'un stage et/ou d'un emploi. Nota : « la journée des métiers » propre au parcours PROMU ne doit pas être confondue avec le « forum des métiers de l'EUP ».</p> <p>CONTENU : il s'agit d'une séance immersive au cours d'une journée entière. Elle vise tout d'abord présenter aux étudiant-es la sphère de l'urbanisme opérationnel, de l'aménagement et de la promotion immobilière, publique, parapublique et privée, afin qu'ils et elles puissent mieux appréhender les mondes professionnels dans lesquels ils et elles seront amenés à évoluer. Y seront présentées une vaste gamme de structures, de métiers, d'organisations professionnelles adossées à de nombreux exemples. D'autre part, cette séance vise à échanger avec chaque étudiante en présence du reste du groupe sur les spécificités de son projet professionnel. Quelles sont les entreprises et institutions susceptibles de répondre à ses envies ? Cette séance permettra de fournir aux urbanistes en herbe une gamme d'outils et de références pour affiner leurs stratégies de positionnement professionnel. Enfin, le troisième volet de cette séance préparera les étudiant-es à cibler, trouver et répondre à des offres d'emploi, passer des entretiens et avoir une stratégie professionnelle numérique cohérente. Ce volet sera complété par le retour d'expérience d'une intervenant-e extérieur-e.</p> <p>LIENS UTILES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/urbaniste.html • https://www.apec.fr/tous-nos-metiers/etudes-recherche-et-developpement/urbaniste.html • http://www.jeunes-urbanistes.fr/?p=3289 	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 14	Voyage d'études
Responsables	Félix Adisson, Hélène Dang Vu
<p>OBJECTIFS : le voyage d'études, à visée intégratrice pour l'ensemble de la promotion de l'année, a lieu chaque année dans un territoire métropolitain en France ou à l'étranger. Le voyage consiste à faire des visites de terrain et à rencontrer des acteurs en charge de politiques et projets urbains afin d'interroger les enjeux, les logiques, les contraintes de la production urbaine dans ces contextes territoriaux. Cette réflexion est menée à de multiples échelles et doit permettre de discuter à la fois des stratégies métropolitaines mais aussi du détail de projets considérés comme emblématiques de chaque ville. À titre d'exemple, les territoires visités les années précédentes :</p> <p>2017 : La Wallonie : Liège – Louvain-la-Neuve – Charleroi 2018 : Hambourg 2019 : La Côte d'Azur : Nice – Toulon 2021 : Rome et ses périphéries</p> <p>CONTENU : cinq jours de visites de terrain avec des acteurs de la production urbaine et avec des chercheurs et chercheuses.</p>	

UE 2	LES DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 1	
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	
Responsable	Martin Vanier	
OBJECTIFS :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débattre du futur et de ce qu'on sait en dire aujourd'hui. ▪ Ouvrir le champ de la prospective urbaine et documenter les certitudes et les incertitudes qui éclaire l'avenir. ▪ Distinguer la prospective, la prévision, la projection, la prévention, etc. ▪ Faire un choix parmi les méthodes qui éclairent le futur et invoquent l'anticipation. ▪ Réfléchir aux formes et fonctions de la prospective depuis qu'elle a pris place dans l'action publique et l'action en général. ▪ Apprendre à recourir à une étape prospective dans la conduite de l'élaboration du projet d'urbanisme, quel qu'il soit. ▪ Apprendre à construire rapidement quelques scénarios prospectifs sur un sujet donné. 		
CONTENU : les apprentissages énoncés ci-dessus se font exclusivement à partir de situations concrètes, qui servent de cadres d'interpellation des étudiant·es. Le professeur ne propose pas à proprement parler un cours savant de prospective, comme s'il s'agissait d'une matière en soi. Il pousse à la réflexion à partir de cas concrets sur lesquels les étudiant·es travaillent en sous-groupe. Les étudiant·es ont le choix des sujets à partir desquels ils et elles se proposent « d'entrer en prospective ». Une solution peut être de s'appuyer sur les cas d'études des ateliers, pour les alimenter de travaux prospectifs. Mais on peut aussi faire d'autres choix, thématiques ou situés. Le cours alterne les moments d'intervention professorale, toujours sur un sujet rencontré concrètement dans l'activité, et les moments où les étudiant·es découvrent par eux-mêmes ce qu'il faut faire pour faire avancer le projet d'urbanisme par la prospective. Contrairement à ce que laisse entendre l'intitulé, le cours ne traite pas de planification, laquelle relève d'un tout autre savoir-faire et de toute autre problématique. Le cours est noté sous forme de contrôle continu par une note globale attribuée par sous-groupes. Il n'y a pas de notes individuelles dans ce cours.		
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ CAZES Bernard, <i>Histoire des futurs: les figures de l'avenir de saint Augustin au XXIe siècle</i>, Paris, L'Harmattan, 2008. ▪ DE BRABANDÈRE Luc, MIKOLAJCZAK Anne, « Il sera une fois... la prospective stratégique », dans <i>L'Expansion Management Review</i>, n° 128, 2008, p.32-43. [URL : https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-2008-1-page-32.htm - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ VANIER Martin, <i>La prospective au temps du coronavirus</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2020. [URL : https://www.pug.fr/produit/1836/9782706149160/la-prospective-au-temps-du-coronavirus - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ VANIER Martin, « Territoires 2040 : 28 scénarios et une relecture transversale », dans <i>L'information géographique</i>, 79(2), 2015, p. 79-93. ▪ VANIER Martin, « Trois faux amis et un enterrement », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p.65-66. ▪ Dossier « Prospective et territoires », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p. 27-75. ▪ Revue Futuribles. [URL : https://www.futuribles.com/fr/] 		

UE 2	LES DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 1
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas
Responsables	Nathalie Bonnevide, Emmanuel Redoutey
OBJECTIFS : ce cours essentiellement méthodologique s'appuie sur un panorama de démarches et d'études de programmation urbaine, abordées du point de vue de la maîtrise d'ouvrage (pilotage) et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en programmation (missions de conseil et d'étude).	
Processus : organisation de la démarche programmatique, étapes techniques et décisionnelles, définition / reformulation de la commande, conduite et animation des concertations.	
Diagnostic et questionnement programmatique : enquête par entretiens et collecte de données, modalités de concertation et d'implication d'acteurs institutionnels et non institutionnels, diagnostic territorial et urbain, études de marché, analyse des contraintes techniques et opérationnelles.	
Élaboration et évaluation de scénarii programmatiques : méthodes de scénarisation, points de choix et d'arbitrage politiques, techniques ou opérationnels, approche financière et économique, évaluation environnementale.	
Mise en forme du programme urbain : principes de schématisation et de rédaction, outils et méthodes de dimensionnement, prospective sociodémographique, dimensionnement des équipements publics, programmation du logement, des commerces et services, etc.	
Modalités de consultation de concepteurs et/ou aménageurs : dossiers de consultation, analyse et évaluation de projet, préparation et animation de commissions techniques et jurys, assistance à la conduite des procédures et des missions de MOE (maîtrise d'œuvre) urbaine.	
Compétences visées :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Articuler les échelles de réflexion et d'intervention en programmation. ▪ Préciser et retranscrire les objectifs de la MO (maîtrise d'ouvrage) et de ses partenaires. ▪ Croiser les problématiques environnementales et socio-économiques. ▪ Élaborer et représenter des schémas méthodologiques appliqués. ▪ Poser les termes du diagnostic et des concertations préalables. ▪ Élaborer et évaluer des scénarii programmatiques. ▪ Articuler processus de projet, procédures et montages opérationnels. 	
CONTENU : l'enseignement s'appuie sur des études de cas dans différents contextes et à différentes échelles (centre-bourgs, projets de renouvellement urbain, projets de reconversion, équipements et espaces publics). Il comprend des travaux dirigés consistant à analyser une commande et à formuler une réponse méthodologique sur la base d'un cahier des charges remis aux étudiant·es. L'exercice consiste à mettre les étudiant·es en situation de construire et d'argumenter une démarche de projet et un processus d'étude. Les TD (travaux dirigés) sont réalisés individuellement et en groupes.	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), <i>Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain, la démarche stratégique de programmation urbaine</i>, décembre 2015. [URL : http://miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=85:maîtrise-d-ouvrage-de-l-operation-d-amenagement-urbain&catid=10:guides&Itemid=116&lang=fr - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10. ▪ MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010. ▪ MEUNIER François, « Le paradoxe de la programmation urbaine », dans <i>Urbanisme</i>, mai-juin 2010. ▪ PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « La programmation architecturale et urbaine, émergence et évolution d'une fonction », dans <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>, 24/25, 2009, p.143-158. 	

UE 2	LES DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 1
EC 2.3	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement
Responsable	Aliénor Heil Selimanovski
<p>OBJECTIFS : l'activité d'aménagement implique une intervention sur le foncier dans ses dimensions à la fois sociale, matérielle et juridique. Depuis la planification jusqu'aux pratiques opérationnelles, l'urbanisme vise en effet à modifier ou préserver l'usage, l'occupation et la propriété du sol. Réciproquement, l'accès à la ressource foncière est nécessaire pour réaliser des projets d'aménagement et ce faisant des politiques urbaines.</p> <p>Les objectifs pédagogiques sont d'acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une compréhension des enjeux socio-économiques, politiques et environnementaux de la production foncière. • Une connaissance des acteurs, outils, règlements, ainsi que de la fiscalité de l'action foncière. • Des éléments stratégiques, méthodologiques et empiriques d'intervention foncière. <p>CONTENU : le cours propose une revue des outils de la politique foncière, de leurs articulations et de leurs effets en s'appuyant sur des projets opérationnels français et des exemples de stratégies foncières mises en œuvre en Île-de-France. Il se compose de séances articulant apports de contenu et travaux dirigés (TD). Il se déroulera en trois temps : premièrement les outils des politiques foncières et des projets d'aménagement. Deuxièmement les modalités d'élaboration de stratégies foncières contextualisées. Enfin, les impacts du cadre fiscal sur les comportements des acteurs de la chaîne de production foncière.</p> <p>L'enseignement sera évalué par un examen de 90 minutes au cours duquel les étudiant-es seront invité-es réagir à la lecture d'un article de presse à partir des notions clés travaillées en TD.</p>	

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1	
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	
Responsables	Marcus Zepf et Roberta Pistoni	
<p>OBJECTIFS : l'objet du cours sera de traiter des dispositifs de pilotage de projets urbains en analysant les relations contractuelles et collaboratives du jeu d'acteurs. Il s'agit de préciser les rôles de chacune, les marges de manœuvre, les complémentarités et les concurrences possibles. L'objectif est que les étudiant-es apprennent à analyser finement les spécificités du jeu d'acteurs d'un projet urbain, et les outiller pour se positionner en conséquence dans leur future activité professionnelle. Nous aborderons entre autres, les missions et statuts des acteurs suivants :</p> <p>Porteur de projet et maîtrises d'ouvrages (collectivités, services déconcentrés, aménageurs privés et publics dont EPL (entreprises publiques locales), promoteurs, prestataires tiers), maîtrise d'œuvre urbaine, promoteurs et opérateurs constructeurs, intervenants à l'acte de construire — bureaux d'études (BE), coordonnateurs en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS), bureaux de conseil (BC), entreprises, etc.</p> <p>CONTENU : Le cours s'organise en 7 séances :</p> <p>Séance 1 : les acteurs de l'aménagement. Séance 2 : les projets urbains : des opérations complexes. Séance 3 : l'activité de production de logement. Séance 4 : acteurs, pilotage, outils des opérations en quartiers anciens. Séance 5 : acteurs, pilotage, outils des opérations de développement économique. Séance 6 : acteurs, pilotage, outils de l'urbanisme durable. Séance 7 : acteurs, pilotage, outils à l'échelle métropolitaine.</p> <p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ASCHER François, <i>Les Nouveaux principes de l'urbanisme</i>, Clamecy, Éditions de l'Aube, 2001. • BARAUD-SERFATY Isabelle, « Vers la privatisation du projet urbain, les nouvelles relations aménageurs – promoteurs ou les recompositions de la chaîne de l'immobilier », dans <i>Actes pratiques et ingénierie immobilière</i>, 2014, p. 11-20. • BERTRAND Damien, DEPRESLE Bruno, JOUTARD Pierre, VANONI Didier, <i>Renouveler la ville</i>, Paris, Le Moniteur, 2008. • LUCAN Jacques, <i>Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités</i>, Paris, Éditions de la Villette, 2012. 		

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1
EC 3.2	Urbanisme opérationnel
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : le cours 'Urbanisme opérationnel' a pour objectif d'apporter aux étudiant-es les bases du montage d'opérations urbaines complexes. Il vise à présenter les logiques des différents intervenants dans la chaîne de production urbaine : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, équipes de programmation, maîtrises d'ouvrages opérationnelles, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, bureaux d'études partenaires du projet, concessionnaires, gestionnaires, investisseurs, utilisateurs et utilisatrices finaux et finales, citoyen-es.</p> <p>L'ensemble du corpus méthodologique permettant de maîtriser les bases du montage et du pilotage d'une opération urbaines complexes sera abordé, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les compétences des acteurs et leurs approches stratégiques, • Les principales procédures d'urbanisme, • Le cadre réglementaire du code de l'environnement qui s'impose aux opérations urbaines, • L'approche financière : bilan aménageur et bilan promoteur, <p>Comment conjuguer la somme des intérêts spécifiques au sein d'un projet cohérent ? Comment combiner complexité croissante des objets produits, mode projet et approche concertée ?</p> <p>Le cours est adossé à une série d'études de cas concrets offrant aux étudiant-es des connaissances théoriques et pratiques sur les outils juridiques, financiers et techniques de montage et de conduite d'opérations d'aménagement, via une part importante de travaux dirigés (TD).</p> <p>CONTENU : Ce cours sera organisé en 8 séquences.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les rôles et les missions des acteurs clefs de l'aménagement. 2. Les outils de la puissance publique en matière d'aménagement et de maîtrise foncière. 3. La réalisation et la gestion des espaces publics et des réseaux. 4. La réalisation et la gestion des équipements. 5. Valorisation foncière et promotion immobilière. 6. Suivre le déroulé d'un projet urbain : plannings, phasages, chemins critiques et monitoring. 7. Manager le risque par le bilan d'aménagement. 8. Étude de cas d'un projet en milieu existant. <p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ARAB Nadia, « Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme », dans <i>Management & Avenir</i>, 2(12), 2007, p. 147-164. • FREBAULT Jean, <i>La Maîtrise d'ouvrage urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2006. • GATEAU-LEBLANC Nicolas, <i>Montage d'opérations d'aménagement</i>, Paris, EFE, 2011, 176 pages. • GENESTE Stanley, <i>Initiation au montage d'une opération d'aménagement : Acteurs et partenariats – études préalables et pré-opérationnelles – Montage juridique et financier</i>, Paris, Le Moniteur, 2016, 350 pages. • IDT Joël, « Le temps de la réalisation des projets urbains : une fabrique a posteriori des enjeux politiques de l'action collective », dans <i>Géocarrefour</i>, 87(1/2), 2012, p. 75-85. • IDT Joël, « Aux frontières entre public et privé : vers un renouveau des formes d'intervention des sociétés d'économie mixte locales dans l'aménagement urbain en France ? », Communication au colloque de l'ASRDLF : Association de Science Régionale de Langue Française, 2014. • MÉROT Christine, <i>Montage d'une opération immobilière privée</i>, le Moniteur 2e édition, 2020, 290 pages. • VERPEAUX Michel, RIMBAULT Christine, WASERMAN Franck, <i>Les collectivités territoriales et la décentralisation</i>, La documentation française, juin 2021, 235 pages. 	

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels
Responsables	Louis Gendreau, Charlotte Pierrat, Thomas Vergès
<p>OBJECTIFS : ce stage intensif prévu en tout début d'année vise l'acquisition ou l'approfondissement du fonctionnement de logiciels couramment utilisés dans le champ de l'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La suite Adobe : Illustrator, Photoshop, InDesign. • Excel. • Qgis. <p>Ce stage doit aider les étudiant-es à se sentir plus à l'aise avec ces outils techniques. Ces apprentissages et approfondissements pourront être consolidés et directement utilisés dans le cadre des ateliers.</p>	
<p>CONTENU : les étudiant-es suivront, en demi-groupe, deux modules de 15 heures sur les trois proposés. Ces choix se feront selon la formation initiale et les compétences déjà acquises de l'étudiant-e.</p> <p>Trois groupes d'étudiant-es se succéderont de la manière suivante :</p> <p>Choix 1 : 15 heures sur Qgis + 15 heures sur Excel.</p> <p>Choix 2 : 15 heures sur Excel + 15 heures sur la suite Adobe.</p> <p>Choix 3 : 15 heures sur la suite Adobe + 15 heures sur Qgis.</p> <p>À titre d'exemple, les étudiant-es ayant une formation initiale en architecture et paysagisme feront plutôt le choix 1. Les étudiant-es ayant une formation en géographie et aménagement feront plutôt le choix 2. Les étudiants ayant une formation en sociologie, sciences politiques feront plutôt le choix 3, etc.</p> <p>Évidemment, ce choix sera discuté et ajusté avec les responsables de la formation, en fonction du parcours de chacun-e et des compétences prioritaires à acquérir ou approfondir.</p>	



Nantes en Controverses. © M2 PROMU Promotion 2020-2021.

UE 4	ATELIER
Responsables	Félix Adisson, Charles Daubas, Emmanuel Redoutey, Marcus Zepf
<p>OBJECTIFS : en réponse à une commande d'un partenaire public ou privé (collectivité locale, aménageur, promoteur, bailleur, foncière, etc.), l'atelier est un dispositif central de la démarche de professionnalisation. Chaque commande concerne un sujet et un terrain d'intervention particuliers. Une première phase consiste en la production d'un diagnostic problématisé qui aboutit à des pistes de travail à valider avec le commanditaire. À partir de ce diagnostic, une deuxième phase se nourrit d'analyses de cas pour la mise au point d'une stratégie de programmation et d'aménagement. Chaque atelier de huit à 10 étudiant-es est encadré par deux enseignant-es. Les ateliers se déroulent d'octobre à mars et font l'objet de deux rendus intermédiaires, avant la présentation finale chez le commanditaire.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>L'atelier permet, en lien avec les autres enseignements de la formation, de développer les compétences suivantes :</p> <p>1. Problématiser l'espace dans une perspective d'action.</p> <p>Production de données sur le territoire d'intervention. Analyse de ces données en mobilisant les savoirs disciplinaires acquis et en cours d'acquisition. Selon les commandes, ces données peuvent être de natures variées, ainsi que leur mode de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation de données sociodémographiques ou socioéconomiques. ▪ Constitution de corpus de références propres à des champs particuliers. ▪ Réalisation d'enquêtes quantitatives et qualitatives. ▪ Analyse foncière, typo-morphologique, analyse d'usages et fonctionnement d'un site. ▪ Analyse des politiques publiques et documents de planification propres au territoire. <p>Les étudiant-es doivent ensuite identifier et formuler les problèmes et enjeux à partir de ces informations. L'atelier développe par ailleurs des capacités de production écrite et visuelle (rapport, cartographie, etc.) et de communication orale.</p> <p>2. Coopérer et interagir dans un système d'acteurs complexe.</p> <p>Analyse du jeu d'acteur local et du contexte réglementaire d'intervention. Mise en perspective avec les enseignements théoriques de sciences politiques et sociologie de l'action ainsi que les enseignements de droit, planification, etc. Le travail en groupe et la conduite d'entretiens sont aussi une modalité d'expérimentation de compétences de coopération : écouter les autres, respecter ses engagements, respecter les délais, partager les informations recueillies.</p> <p>3. Construire une intervention sur l'espace dans un contexte d'incertitude.</p> <p>L'objet de l'atelier est <i>in fine</i> de proposer une programmation/un parti pris d'aménagement. Il faut pour cela apprendre à se détacher des réalités actuelles pour identifier ce qui va changer et ce qui peut changer. Dans leurs propositions, les étudiant-es doivent imaginer et anticiper les effets possibles. Ils et elles doivent également identifier les conditions de faisabilité de leurs propositions (quel montage opérationnel ?). Par ailleurs, les étudiant-es sont amenés à répondre à un problème que se pose un opérateur et auquel il n'a pas de réponse. Sachant qu'il n'y a pas LA/UNE bonne réponse. Cette situation d'incertitude constitue un moment important de l'apprentissage du travail par projet, dont la finalité apparaît au fur et à mesure de l'avancement du travail.</p> <p>4. Développer une activité professionnelle pérenne.</p> <p>L'atelier renforce la capacité des étudiant-es à apprendre par eux-mêmes et elles-mêmes. Autrement dit, à trouver de l'information, savoir la traiter et l'analyser, se renseigner sur les pratiques émergentes dans des situations similaires, et en faire une analyse critique (quels contexte et conditions de réalisation, etc.). L'atelier, par les rencontres qu'il permet, offre un cadre de découverte de la diversité des métiers de l'urbanisme.</p> <p>5. Agir éthiquement.</p> <p>L'atelier est un moment privilégié pour amener les étudiant-es à réfléchir sur les conséquences des pratiques des urbanistes, en s'interrogeant en particulier sur les conséquences de leurs propositions.</p>	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux
Responsables	Frédéric Barbe et Héléne Dang Vu
<p>OBJECTIFS : Cet enseignement prend la forme d'un voyage d'étude à Nantes pour y étudier des controverses d'aménagement dans la ville et ses périphéries, dans le cadre d'un atelier d'écriture animé par Frédéric Barbe.</p> <p>L'objectif est triple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être confrontés à des conflits relatifs à la transformation du cadre bâti sur fond de dynamique de métropolisation, notamment à travers des rencontres avec des habitant.es et des militant.es ; ▪ Expérimenter une nouvelle forme de production et de restitution de connaissances sur un territoire au moyen de l'atelier d'écriture ; ▪ Sortir du cadre grand-parisien pour faire la découverte d'un autre type de contexte urbain, une métropole d'équilibre en croissance sous l'effet d'une transition économique et urbaine attractive. 	
<p>CONTENU : Cette unité d'enseignement (UE) mobilise un certain nombre de cas situés dans la métropole nantaise et ses périphéries :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des conflits à forte notoriété, de grande échelle et/ou d'intensité forte (ZAD – Zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, YelloPark, aéroport Nantes-Atlantique, etc.), leurs effets locaux et à distance, - Des conflits fragmentés, de petite échelle et/ou de faible intensité (squat, renouvellement urbain, densification, contentieux PLU [plan local d'urbanisme], etc.), et comment ils se relient. - Des conflits sectoriels faisant l'objet d'une extension urbaine (la question de la nuit et du bruit, avec le réseau Bar-Bars, le projet de nouveau centre hospitalier universitaire et centre d'excellence universitaire autour de la santé du futur, la politique des mobilités actives, la précarité, etc.). <p>Cet ensemble de cas sera travaillé à travers des exercices d'écritures, des rencontres et des exposés.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BARBE Frédéric, <i>La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain</i>, Rezé, À la criée, 2018. ▪ BARBE Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », dans <i>Noroi</i>, n° 238-239, 2016, p. 109-130. [URL : https://www.cairn.info/revue-noroi-2016-1-page-109.htm - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ CHATEAURAYNAUD Francis, DEBAZ Josquin, <i>Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations</i>, Paris, Pétra, 2017. ▪ DECHEZELLES Stéphanie, OLIVE Maurice (dir.), <i>Politisation du proche, les lieux familiers comme espaces de mobilisation</i>, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019. ▪ HOUDART Sophie, THIERRY Olivier, <i>Humains et non humains, comment repeupler les sciences sociales ?</i>, Paris, La Découverte, 2011, 368 pages. ▪ LATOUR Bruno, <i>Où atterrir ? Comment s'orienter en politique</i>, Paris, La Découverte, 2017. ▪ Revues Nature Sciences Sociétés. URL : https://www.nss-journal.org ▪ Revue Terrestres. URL : https://www.terrestres.org/ 	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.2	English for urban planners and designers
Responsable	Jacob Simpson
<p>OBJECTIFS : références et modèles d'aménagement internationaux traversent constamment la production de la ville : de grands projets constituent des repères archétypiques de l'urbanisme international (la régénération des Docks de Londres, le renouvellement de Bilbao), des benchmarks sont constamment réalisés à partir d'exemples d'ici et d'ailleurs (la highline à New York, le Learning Center à Lausanne), de grands débats relatifs aux modèles de développement urbain traversent les frontières, souvent provoqués lors d'épisodes de crises (cf. les débats sur les <i>shrinking cities</i>, « Managing shrinking cities in an expanding world » (The Conversation, 2018) ; sur l'accueil des migrant.es « Migrants, refugees, emergency camps: Planners have nothing to say? » (blog de la RIURBA, 2016) ; et aujourd'hui sur la ville post-Covid, etc.).</p> <p>Ce cours n'est donc pas un cours de langue anglaise mais un lieu de discussions en langue anglaise, de cas d'études et de mise en débats des pratiques internationales d'urbanisme. L'objet de ces séances sera de débattre de la circulation des modèles d'aménagement et de production urbaine dans le monde mais aussi des spécificités et divergences de modes de production, sur la base d'une documentation variée en langue anglaise : articles scientifiques, articles de presse, documentaires, podcasts, vidéos, documentaires, etc. Chaque année, une thématique sera choisie pour approfondissement. Elle constituera le fil rouge de l'ensemble du cours.</p>	
<p>CONTENU : le cours se déroulera en demi-groupe. Chaque demi-groupe aura en charge d'approfondir une thématique, sur la base d'une documentation à constituer et à discuter. Les séances pourront ainsi être l'occasion de visionner des documentaires, de débattre de dossiers de presse, de présenter des études de cas.</p>	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique
Responsable	Nadia Arab
<p>OBJECTIFS : d'un côté l'injonction à l'innovation dans la production de la ville va s'amplifiant et s'accompagne d'une rhétorique enchantée. D'un autre côté, il est incontestable que les enjeux et les conditions de l'action sur l'espace, les villes, les territoires connaissent des transformations qui posent la question de la capacité à déployer des pratiques et des solutions nouvelles. C'est la capacité d'innovation des « producteurs » d'espaces (élus, services des collectivités locales, bureaux d'études, opérateurs urbains et de services urbains, concepteurs et conceptrices, etc.) qui est interpellée. Cet enseignement s'inscrit dans ce double contexte. Il vise à déconstruire le mythe de l'innovation pour développer une approche méthodologique des processus d'innovation.</p>	
<p>CONTENU : les enseignements combineront des approches théoriques et méthodologiques sur l'innovation. Deux principaux axes de travail seront poursuivis :</p> <p>1. Un regard critique. L'injonction à l'innovation s'accompagne bien souvent de présupposés contribuant à fausser la compréhension des processus d'innovation et, ce faisant, à freiner la capacité d'innovation des professionnelles. Il s'agira de rompre avec une représentation vertueuse de l'innovation et de déconstruire les discours sur l'innovation dans le champ urbain.</p> <p>2. La connaissance des processus d'innovation et d'expérimentation. L'enseignement visera également à transmettre les connaissances nécessaires à la compréhension des processus d'innovation avec une focale sur l'expérimentation comme instrument d'innovation.</p> <p>Cet enseignement s'appuiera sur les connaissances produites par la recherche sur l'innovation ainsi que sur l'analyse de cas d'innovation en urbanisme.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, « À quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art de l'intéressement », « À quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole », <i>Annales des Mines</i>, juin 1988, p. 14-17 et septembre 1988, p. 14-29. ▪ ARAB Nadia, « À quoi sert l'expérience des autres ? Bonnes pratiques et innovation dans l'aménagement urbain », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n°131, 2007, p. 33-47. ▪ HOMMELS Anique, « Obduracy and urban sociotechnical change: changing Plan Hoog Catharijne », dans <i>Urban Affairs Review</i>, 35(5), 2000, p. 649-676. ▪ SIMON Herbert. A., <i>Les sciences de l'artificiel</i> (1969), Paris, Gallimard, 2004. ▪ SPADARO Lucas, <i>Expérimenter la transition énergétique : quel(s) effet(s) dans la fabrique urbaine ? Résultats finaux de l'enquête exploratoire en région Île-de-France</i>, Paris, L'Institut Paris Region, juin 2020. 	

UE 7	DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 2
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives
Responsable	Cécile Cuny
<p>OBJECTIFS :</p> <p>Le cours propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rappel de l'histoire, de la réglementation de la participation en urbanisme en France et des principales définitions et concepts utilisés dans la littérature scientifique pour analyser une démarche participative en urbanisme et aménagement. • Une analyse des transformations des pratiques professionnelles induites par l'injonction à la participation des habitant-es dans les projets urbains. • Une analyse de la prise en compte de l'expérience de publics marginalisés dans l'aménagement des espaces publics urbains. 	
<p>CONTENU : le cours se décompose en trois parties, fondées sur des études de cas historiques ou contemporaines dans des villes françaises ou à l'étranger.</p> <p>Les cas français peuvent donner lieu à des visites de terrain et à des interventions de professionnel·les.</p> <p>La première partie du cours revient sur l'histoire de la participation et les conditions de son institutionnalisation en France depuis les luttes urbaines des années 1960.</p> <p>La deuxième partie analyse des démarches dites de « programmation générative » en France : elle s'intéresse aux méthodes et collaborations mises en place, au contexte politique et institutionnel dans lequel elles s'inscrivent, à la trajectoire des professionnel·les qui y ont été ou y sont impliqués.</p> <p>La troisième partie compare plusieurs projets de réaménagements d'espaces publics à Paris, Berlin et Vienne, dont l'enjeu est de mieux inclure le genre dans le processus de projet. Elle s'intéresse aux méthodes mobilisées et interroge la capacité de ces projets à transformer les pratiques professionnelles en même temps que les usages et représentations des espaces considérés.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », dans <i>Journal of the American Institute of Planners</i>, 35(4), 1969, p. 216-224. • CUNY Cécile, <i>Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn</i>, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2014. • DEBOULET Agnès, NEZ Héloïse (dir.), <i>Savoirs citoyens et démocratie urbaine</i>, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013. • HUNING Sandra, « Intégrer le genre à la planification urbaine », dans <i>Métropolitiques</i>, 2013. [URL : https://metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html] - Dernière consultation : 2021.06.08.] • ZETLAOUI-LÉGER Jodelle (2015), « Invention et réinvention de la 'programmation générative' des projets : une opportunité de collaboration entre architecture et sciences humaines et sociales pour des modes d'habiter 'durables' », dans <i>CLARA</i>, n° 3, p. 101-113. 	

UE 7	DEMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET METHODOLOGIES 2
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement
Responsables	François Meunier, Clément Orillard
<p>OBJECTIFS : ce cours vise à éclairer le positionnement, le contenu et les finalités des démarches et des études de programmation en France, en parcourant les différents aspects de la fabrique urbaine (aménagement et renouvellement urbain, programmation des équipements collectifs, mutation ou adaptation du patrimoine bâti). La programmation est abordée en tant que démarche stratégique et opérationnelle de projet, agissant à différentes échelles de l'aménagement de l'espace, du projet de territoire à la maîtrise d'ouvrage d'opérations de portage public ou privé (appels à projets). Sont abordés les enjeux de pilotage, de management de projet et d'articulation aux politiques publiques, en croisant programmation urbaine et programmation d'équipement.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Le cours comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une approche historiographique des méthodes de programmation, depuis l'émergence de pratiques dans le monde anglophone jusqu'au développement d'une commande en programmation en France, en abordant l'émergence et l'actualité de ce champ professionnel. • Une présentation critique de différents registres de la programmation (contenus, langages, processus) et de l'implication des acteurs professionnels, en questionnant les évolutions actuelles de la commande publique et l'essaimage des appels à projets en France. • Des approches thématiques du champ de la programmation : programmation territoriale, programmation d'habitat, programmation culturelle, programmation économique, etc. 	
<p>REFERNCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. • CLAUDE Viviane, <i>Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle</i>, Marseille, Parenthèses, 2005. • CONAN Michel, <i>Concevoir un projet d'architecture</i>, Paris, L'Harmattan, 1990. • GERBER Caroline, LOMBARD François, MEUNIER François, ZETLAOUI LÉGER Jodelle, « Programmation architecturale et urbaine : vers une recomposition des pratiques ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 336, 2004, p. 59-60. • KORGANOW Alexis, « L'heure de gloire de l'équipement intégré. Une forme de centralité en ville nouvelle », dans <i>Les Annales de la recherche urbaine</i>, n° 98, 2005. • LEFÈVRE Henri, <i>La production de l'espace</i>, Paris, Anthropos, 1974. • MERCIER Nathalie, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « L'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France », in BIAU Véronique, TAPIE Guy (dir.), <i>La Fabrication de la ville. Métiers et organisations</i>, Marseille, Parenthèses, 2009. • MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10. • MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010. • PENA William M., PARSHALL Steven A., <i>Problem Seeking: An Architectural Programming Primer</i>, New York, Wiley, 2012. • PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine
Responsables	Félix Adisson, Ludovic Halbert
<p>OBJECTIFS : ce cours aborde la production du cadre bâti du point de vue de l'économie politique urbaine, c'est-à-dire en s'intéressant aux institutions politiques et économiques qui façonnent les transformations matérielles des villes. Les enjeux de pouvoir et de distribution des richesses sont au cœur de cette approche.</p> <p>Mais c'est une « économie politique du détail » (Lorrain, 2018) qui est ici privilégiée. C'est pourquoi ces enjeux y sont abordés à travers des instruments, des contrats et des circuits de financements qui sous-tendent la réalisation d'aménagements (ZAC - zone d'activité commerciale, PUP - projet urbain partenarial), d'équipements (PPP - partenariat public-privé, BEA - baux emphytéotiques administratifs, etc.) et de différents programmes (bureaux, logements, etc.).</p> <p>Une attention particulière est portée au processus de financiarisation de la production de certains de ces programmes et au rôle des contrats et instruments dans ce processus.</p> <p>Son objectif pédagogique est double : d'une part acquérir une connaissance pratique des instruments, contrats et circuits de financement afin de pouvoir intervenir dans la production d'espaces urbains ; d'autre part l'acquisition de capacités réflexives et critiques vis-à-vis des modes de transformation de la ville contemporaine.</p>	
<p>CONTENU ET EVALUATION :</p> <p>Cet enseignement se déroule sur huit séances qui articulent quatre modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des apports sous forme de cours. ▪ Des exposés et séminaires de discussion à partir d'articles scientifiques. ▪ Des travaux dirigés sur des contrats et des modes de financement de l'aménagement. ▪ Deux visites de site. <p>En plus des exposés, l'évaluation se fait par un contrôle de connaissance lors de la dernière séance.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ADISSON Félix, GUIRONNET Antoine, « Production urbaine : les approches d'économie politique », dans BOGNON Sabine, MAGNAN Marion, MAULAT Juliette (dir.), <i>Urbanisme et Aménagement. Théories et débats</i>, Paris, Armand Colin, 2020, p. 164-177. ▪ HALBERT Ludovic, « Infrastructures financières. Infrastructures financières et production urbaine : quatre circuits de financement de l'immobilier locatif en France métropolitaine », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n° 174, 2019, p. 71-86. ▪ LORRAIN Dominique, <i>L'urbanisme 1.0. Enquête sur une commune du Grand Paris</i>, Paris, Raisons d'agir, 2018. ▪ WEBER Rachel, « Selling City Futures: The Financialization of Urban Redevelopment Policy », dans <i>Economic Geography</i>, 86(3), 2010, p. 251-274. 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.2	Commander- répondre aux appels d'offre
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : connaître les différents types de marchés publics et leurs documents cadres, se familiariser avec les dossiers d'appels d'offre, savoir organiser une consultation, passer commande et répondre à un appel d'offres, se préparer à l'exercice professionnel dans un organisme commanditaire ou un bureau d'études.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Lancement (séance plénière)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Code de la commande publique : fondamentaux des impératifs de la maîtrise d'ouvrage publique ▪ Type de marchés publics et de procédures, découpage des prix et technique d'achat ▪ Nature et contenu des documents contractuels : analyse des pièces d'un marché. ▪ Présentation du TD, mise en situation : <ul style="list-style-type: none"> a. Formalisation d'une commande publique et rédaction d'un cahier des charges et b. Réponse à un appel d'offre (méthodologie et prix) à partir d'un dossier de consultation réel. <p>Étape 1 : atelier commande publique (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des études de cas. ▪ Prise de connaissance d'un contexte opérationnel et des acteurs. ▪ Mise en situation en tant que chef de projet au sein de la maîtrise d'ouvrage. ▪ Rédaction d'un petit cahier des charges pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, comprenant : contexte, mission, compétences attendues de l'équipe AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage), DPGF (décompte du prix global et forfaitaire), estimation de l'enveloppe. <p>Étape 2 : atelier réponse à appel d'offre (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la commande : maîtrise d'ouvrage, modalités de consultation, objet et type de mission, durée et phasage, tranches fermes et conditionnelles, compétences, etc. ▪ Reformulation des attentes et des objectifs de la maîtrise d'ouvrage et des finalités de l'étude, enjeux programmatiques, urbains, sociaux, opérationnels, etc. ▪ Pilotage et instances de validation, dispositifs et modalités de concertation, acteurs et niveaux d'implication, modalités de concertation. ▪ Schématisation d'un processus d'étude et esquisse de proposition méthodologique en réponse au cahier des charges de consultation. Les étudiants sont mis en situation de définir ou préciser un processus d'étude en relation avec les exigences d'un dossier de consultation : compétences, déroulement et phasage, livrables, critères d'évaluation et de jugement. Les étudiant-es formuleront une réponse synthétique à l'Appel d'Offre. Il s'agira plus spécifiquement de : <ul style="list-style-type: none"> a. Rédiger le cahier méthodologique de la réponse, en présence de l'enseignant-e qui accompagnera les différents groupes et répondra à leurs questions. b. Élaborer la stratégie financière, en mobilisant une équipe fictive. c. Développer les outils de mise en œuvre opérationnelle (selon l'appel d'offre : pré-bilan d'aménagement, études à réaliser, planning opérationnel, phasage, outils de monitoring...) d. Finaliser le DPGF en cas de marché forfaitaire ou le Bordereau des Prix Unitaire (BPU) et le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) en cas de marché à prix unitaires. <p>Restitution et debriefing : en séance plénière.</p>	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Code de la Commande Publique - Journal Officiel. Et fiches sur le site de la Direction des Affaires Juridiques [URL : https://www.economie.gouv.fr/daj/entree-en-vigueur-code-commande-publique]. ▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), Le code de la commande publique au regard des dispositions issues de la loi MOP, Médiation no 28, juillet 2019. [http://www.miqcp.gouv.fr/images/fiche_mediator/MEDIATIONS28_web.pdf] 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.3	Représenter / Projeter
Responsables	Emmanuel Redoutey avec Thomas Vergès et Florent Sauzedde
<p>OBJECTIFS : ce cours de travaux dirigés vise à exercer les étudiant.e.s à différentes formes de représentation — cartographie thématique, schémas d'observation, de diagnostic ou d'intention, diagrammes, matrices, schémas fonctionnels, croquis, etc. — et aux liens qu'elles entretiennent avec les démarches de projet en urbanisme et en programmation.</p> <p>Les différents modes et usages de la représentation seront expérimentés de manière à la fois pratique et réflexive : quel contexte, quel besoin, quelle échelle, pour quels destinataires ? Comment sélectionner les données et informations ? Comment exprimer des intentions ? Toutes ces questions seront particulièrement mises en avant et permettront d'éclairer les différents usages de la représentation en urbanisme ou programmation et la finalité de ces outils : études territoriales et paysagères, études de stratégie urbaine, scénarios de programmation, etc.</p> <p>Pour chaque exercice, les étudiants sont amenés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser et comprendre un territoire, un contexte, une commande. • Articuler et formuler une problématique et un discours sous-tendant des choix de représentation. • S'interroger sur la pertinence des outils mobilisés (graphiques, textuels et autres). 	
<p>CONTENU : le cours est organisé en trois séquences. Chaque séquence comprend une séance d'introduction générale avec l'ensemble de la promotion puis deux séances de TD en demi-groupes avec un exercice de production graphique (schémas à la main et/ou utilisation d'outils cartographiques...).</p> <p>Séquence 1 - Représenter / projeter le territoire (Thomas Vergès)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction : panorama historique des représentations en urbanisme : de l'invention de la carte à l'émergence des théories urbaines, initiation critiques aux représentations territoriales : grande échelle et temps long du paysage, documents de planification versus représentations sensibles, représentations de l'évolutivité et de l'incertitude. • TD : Identifier les composantes géographiques, naturelles et urbaines d'un territoire, analyser les dynamiques paysagères et urbaines, représenter des enjeux territoriaux, exprimer des intentions. <p>Séquence 2 - Représenter / projeter les usages (Emmanuel Redoutey)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction : initiation à l'observation directe et à l'ethnographie, modes de représentation des usages et de composantes immatérielles de l'espace (perceptions, ambiances, flux...), méthodes d'analyse et de représentation des usages de l'espace public. • TD : Observer un espace public parisien, programmer et spatialiser une installation éphémère. <p>Séquence 3 - Représenter / projeter les organisations (Florent Sauzedde)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction : initiation à la production de schémas et organigrammes de programmation (espaces et usages, fonctionnement et gestion, accessibilité et liaisons). • TD : Analyser et traduire graphiquement des objectifs ou scénarios de programmation, élaborer des schémas fonctionnels selon une organisation projetée. 	
<p>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BESSE Jean-Marc, TIBERGHIE Gilles (dir.), Opérations cartographiques, Arles, Actes Sud, 2017. • Collectif, Carnets du paysage no 20 - Cartographies, Arles, Actes Sud et École Nationale Supérieure du Paysage, 2010. • HARMON Katherine, You are Here, Princeton, Princeton Architectural Press, 2004. • POUSIN Frédéric (dir.), Figures de la ville et construction des savoirs : architecture, urbanisme, géographie, Paris, CNRS éditions, 2005, 212 pages. • ROBBINS Edward, Why Architects Draw, Cambridge (MA), The MIT Press, 1994. • SODERSTROM Ola, Des images pour agir. Le visuel en urbanisme, Lausanne, Payot, 2000. • VIGANO Paola, Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance, Genève, MetisPresses, 2012. 	

UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)] CAPACITES REDACTIONNELLES	
EC 9a.1	Atelier	
Responsables	Félix Adisson, Charles Daubas, Emmanuel Redoutey, Marcus Zepf	
<p>OBJECTIFS : l'atelier professionnel, dispositif central de la démarche de professionnalisation des étudiant.es, se conclue par un travail de synthèse et de restitution pédagogique et dans une mise en situation professionnelle.</p>		
<p>CONTENU :</p> <p>1. Synthèse du travail d'atelier : Cette dernière séquence de travail d'atelier est consacrée à la production d'une synthèse de l'ensemble du travail d'atelier consistant à réorganiser la production de l'atelier (diagnostic, analyse de cas d'études, etc.) à partir des pistes de programmation validées avec le commanditaire.</p> <p>2. Production du rapport et du quatre pages : La synthèse du travail d'atelier prend deux formes écrites complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rapport exhaustif d'une longueur libre associant une partie principale et des annexes. • Un « quatre pages » présentant les principes essentiels à la fois du diagnostic et des pistes de programmations. <p>3. Restitution auprès des acteurs : La synthèse fait l'objet d'une deuxième restitution auprès du commanditaire et/ou d'un ou de plusieurs acteur(s) impliqués dans la situation étudiée.</p>		



Nantes en Controverses. © M2 PROMU Promotion 2020-2021.

UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)] CAPACITES REDACTIONNELLES
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage
Responsable	Clément Orillard
OBJECTIFS : cet enseignement a vocation à accompagner les étudiant-es dans la réalisation de leur mémoire de stage.	
<p>CONTENU : le séminaire propose un encadrement méthodologique pour accompagner les étudiant-es dans la réalisation du mémoire de stage qui est le travail sanctionnant la fin des études dans le parcours Promu. Ce mémoire de stage doit permettre de montrer que vous vous êtes approprié des savoirs et des compétences que vous êtes capable de mettre au service d'une pratique des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement et plus largement d'un engagement dans les questions urbaines. Au-delà de la communication des règles d'écriture, normes de référencement, etc., le séminaire permettra de préparer concrètement les différentes parties du mémoire de stage qui sont :</p> <p>1. une partie rapport de stage (cinq à huit pages environ) développant votre expérience de stage : analyse de la structure d'accueil et de vos missions.</p> <p>2. une partie portfolio de compétences (trois à quatre pages environ) proposant un regard réflexif sur les compétences développées (acquises, et/ou consolidées, et/ou émergentes) au cours de votre formation (PROMU et l'ensemble de votre parcours) et de vos expériences professionnelles (stage PROMU et au-delà).</p> <p>3. une partie recherche (30 à 50 pages environ) qui est un travail problématisé et empirique sur un sujet.</p> <p>L'ensemble du mémoire de stage, et pas seulement la partie recherche, doit être traversé par une démarche réflexive (sur votre parcours, sur votre pratique, sur les questions d'aménagement en général), un référencement clair des sources mobilisées, une rigueur dans l'écriture. Le séminaire sera le lieu, d'un côté, d'un début de rédaction des parties rapport de stage et portfolio de compétences, et de l'autre de la formulation d'un sujet pour la partie recherche qui sera ensuite travaillée directement avec le ou la directeur ou directrice de mémoire.</p> <p>Ce sujet doit prioritairement être en lien avec votre stage, c'est-à-dire la structure qui vous accueille et/ou une des missions que vous effectuez (sans correspondre directement à la production de celle-ci). Il peut s'agir alors d'une montée en généralité du sujet d'une mission à partir d'autres cas d'étude, sujet d'autres missions développées par la structure d'accueil, etc.</p> <p>Exemples de sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur les modalités d'exercice du type de structure dans laquelle vous êtes, bureau d'études, service d'urbanisme, SEM (société d'économie mixte), etc. ▪ Travail sur le sujet même de la mission, mais développé dans une perspective plus générale, comme le rôle de certains acteurs culturels dans l'animation des opérations d'aménagement en France, ou les démarches permettant d'intégrer les usages existant d'un espace public dans sa programmation, ou le montage d'opérations impliquant une mutualisation d'espaces intermédiaires, etc. ▪ Réflexion sur ce qui motive l'intérêt porté par un ou plusieurs acteur(s) rencontré(s) dans les missions à propos d'un sujet (les commerces par exemple) et l'analyse de la façon dont ils s'y prennent pour y réfléchir. Le séminaire est organisé sous la forme de deux ou trois séances réparties entre les périodes d'avant et d'après départ en stage. 	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2022-2023

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 56
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 61
3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES	p. 62
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 66
3.5 VENIR À L'EUP	p. 69



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenue. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse de conférences,
- Professionnel-les associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix felix.adisson@univ-eiffel.fr
Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien julien.aldhuy@u-pec.fr
Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia nadia.arab@univ-paris-est.fr
Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Fiches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire claire.aragau@u-pec.fr
Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca francesca.artioli@u-pec.fr
Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine florine.ballif@u-pec.fr
Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima nacima.baron@enpc.fr
Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel daniel.behar@u-pec.fr
Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BOGNON Sabine sabine.bognon@u-pec.fr
Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

BRINIS Selma selma.brinis@hotmail.com
Histoire du chemin de fer - Histoire urbaine - Patrimoine ferroviaire - Réseaux de transport et urbanisation - Méthodes de cartographie en SIG - Terrain de recherche actuel : la région Île-de-France.

CARRIOU Claire claire.carriou@u-pec.fr

Politiques de l'habitat – Alternatives habitantes – Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat – Histoire du logement – Participation et mobilisations habitantes – Aires géographiques : France, Europe.

CHEDID Rita rita.chedid@u-pec.fr

Développement territorial – Mobilité résidentielle – Économie territoriale – Stratégie territoriale – Pratiques de planification spatiale – Observation urbaine – Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban – Villes post-crise.

CHOURAQUI Julie julie.chouraqui@univ-eiffel.fr

Villes petites et moyennes – Dynamiques de déclin urbain – Politiques de revitalisation du centre-ville, politiques de renouvellement urbain dans des contextes immobiliers détendus – Programmes nationaux territorialisés (Action Cœur de Ville, Petites villes de demain) – Réformes de l'État et des services publics, fermetures des services publics – Possibilités d'appui sur des sujets variés pour l'aspect méthodologique : statistiques et analyse spatiale

CLERVAL Anne anne.clerval@univ-eiffel.fr

Gentrification – Ségrégation – Dynamiques socio-spatiales – Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent coudroy@u-pec.fr

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain – Patrimoines – Terminologie et langages – Opérations d'urbanisme – Aires géographiques : Espagne.

CUNY Cécile cecile.cuny@u-pem.fr

Sociologie urbaine – Ethnographie – Méthodes visuelles – Espace et travail ouvriers – Territoires logistiques – Urbanisme participatif – Photographie collaborative – Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

DANG VU Hélène helene.dang-vu@univ-eiffel.fr

Projets urbains – Acteurs et Professions de l'aménagement – Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles charles.daubas@u-pec.fr

Maîtrise d'œuvre urbaine – Conduite opérationnelle du projet urbain – Stratégie urbaine – Outils et techniques de représentation.

DE TILIÈRE Guillaume guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr

Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement – Planification et conception de grands projets de transport – Programmation des gares et pôles d'échanges.

DELAPLACE Marie marie.delaplace@univ-eiffel.fr

Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport – Innovations technologiques ou servicielles – Tourisme – Finance collaborative – Économie verte – Économie sociale.

DIDIER Sophie sophie.didier@univ-eiffel.fr

Pouvoir – Gouvernance métropolitaine – Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques – Comparatisme Nord/Sud – Circulation internationale des modèles – Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DORSO Franck franck.dorso@u-pec.fr

Sociologie – Anthropologie sociale – Informalités – Processus de patrimonialisation – Normes – Transgressions – Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille camille.gardesse@u-pec.fr

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques – Méthodologie des sciences sociales – Participation des habitants dans les projets urbains – Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités – Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

QUELTON Sonia quelton@u-pec.fr

Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement – Économie foncière – Financement et risque dans les projets – Reconversion de terrains publics.

JAGLIN Sylvie sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr

Politique, gestion et régulation des services en réseaux – Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud – Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud – Énergie,

eau potable, déchets dans les villes en développement – Politiques néolibérales, pauvreté et accès aux services essentiels.

JARRIGEON Anne anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Anthropologie urbaine – Sciences de la communication – Ethnographie visuelle – Approches sensibles – Usages de la ville – Expérience des mobilités – Espaces publics – Minorités – Genre – Images et imaginaires urbains – Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KHALIL Richart richard.khalil@u-pec.fr

Droit à la ville – Dynamiques foncières – Diagnostic urbain – Mutation urbaine – Dynamiques immobilières – Méthodes participatives – Espace public – Projet urbain – Ségrégation urbaine – Logement abordable – Urbanisme communautaire – Branding municipal – Petites et moyennes villes – Représentations sociales et spatiales – Exclusion urbaine – Revitalisation – Liban – Urbanisme Arabe – Urbanisme rural – ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emre emre.korsu@univ-eiffel.fr

Urbanisme et politiques urbaines – Choix de localisation – Mobilité résidentielle – Pratiques de déplacement – Arbitrages logement – Champs des possibles résidentiels et mobilières – Transport – Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel – Ingénierie – Management de projet – Professions de l'urbain – Métropolisation – Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale pascale.lapalud@univ-eiffel.fr

Urbanisme et genre – Histoire de l'urbanisme – Droit à la ville pour toutes – Approche intersectionnelle – Politique – Genre et espaces – Genre et logement – Méthode et outils du diagnostic genré – Approche sensible – Innovation – Budget genré – Assistance à maîtrise d'ouvrage – Préfiguration.

LE NÉCHET Florent florent.le-nechet@univ-eiffel.fr

Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne – Dynamiques métropolitaines en Europe – Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christian christian.lefevre@univ-eiffel.fr

Sciences politiques – Gouvernance urbaine – Stratégies territoriales – Politiques publiques territoriales – Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine christine.lelevrier@u-pec.fr

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace – Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane stephane.mercier@u-pem.fr

Paysage et urbanisme – Paysage et agriculture – Maîtrise d'œuvre – Diagnostics territoriaux – Processus de projet – Écologie appliquée – Communication – Participation.

MIOT Yoan yoan.miot@univ-eiffel.fr

Politiques locales de l'habitat – « Politique de la Ville » – Urbanisme opérationnel – Villes décroissantes – Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme jerome.monnet@univ-eiffel.fr

Urbanisme et aménagement – Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes – Usages, pratiques et représentations de l'espace – Espace public, centralité, urbanité, territorialité – Mobilité et accessibilité pédestre – Approches systémiques, qualitatives et comparatives – Aires géographiques : Amériques.

NAVARRÉ Françoise navarre@u-pec.fr

Finances publiques locales (et intercommunalités) – Économie de l'aménagement – Services publics locaux – SIG – Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe christophe.noye@u-pec.fr

Logement social – Politiques locales de l'habitat – Peuplement – Attribution du logement social – Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément clement.orillard@u-pec.fr
Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud arnaud.passalacqua@m4x.org
Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PELTIER Emma emma.peltier@enpc.fr
Mobilités - Marges - Genre - Ethnographie - Espace public - Précarité - Corps - Racisme

PÉTILLOT Anne anne.petillot@u-pec.fr
Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

PISTONI Roberta roberta.pistoni@univ-eiffel.fr
Transition énergétique - Planification durable des villes et territoires - Métabolisme urbain et territorial - Politiques environnementales et énergétiques - Planification et politiques publiques du paysage - Jeux d'acteurs pour la mise en place de la transition énergétique - Aires géographiques : Pays-Bas, Italie.

POINSOT Philippe philippe.poinsot@univ-eiffel.fr
Économie territoriale - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginie rachmuhl@gret.org
Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel emmanuel.redoutey@u-pec.fr
Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIESSIE Lhouany siessie.lhouany@gmail.com
Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal gwendal.simon@univ-eiffel.fr
Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SIMONNEAU Claire claire.simonneau@univ-eiffel.fr
Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik taoufik.souami@univ-eiffel.fr
Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav vaclav.stransky@enpc.fr
Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina ana-cristina.torres@u-pec.fr
Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martin martin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa elsa.vivant@univ-paris-est.fr
Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrine sandrine.wenglenki@univ-eiffel.fr
Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre pierre.zembri@enpc.fr
Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcus marcus.zepf@u-pec.fr
Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

<p>Jérôme Monnet (Université Gustave Eiffel)</p> <p>Marcus Zepf (UPEC)</p>	<p>CO-DIRECTEURS</p>
<p>ASSISTANCE DE DIRECTION Gestion des commandes d'enseignement Suivi des voyages d'études</p> <p>Khadija Mechety khadijamechety@univ-eiffel.fr</p>	<p>CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES</p> <p>Samia El Mars samia.el-mars@univ-eiffel.fr</p> <p>Élodie Médélice elodie.medelice@u-pec.fr</p>
<p>SERVICE FINANCIER Gestion des commandes pédagogiques Suivi des voyages d'études</p> <p>Chantal Ferreira, Responsable chantal.ferreira@u-pec.fr</p> <p>En cours de recrutement gestionnaire (50%)</p>	<p>SERVICE DE LA SCOLARITÉ Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys</p> <p>Valérie Camard M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU valerie.camard@univ-eiffel.fr 01 71 40 80 90</p> <p>Elsa Candia M1, M2, AUDE elsa.candia@univ-eiffel.fr / scola-eup@univ-eiffel.fr 01 71 40 80 70</p> <p>Magali de Oliveira M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2) magali.de-oliveira@u-pec.fr 01 71 40 80 35</p> <p>Myriam Tidjani M2 DETER, M2 Expertises internationales, M2 Urba XPRélais Relations Internationales (RI) myriamtidjani@u-pec.fr 01 71 40 80 34</p>
<p>BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE Aide à la recherche de stages Conventions de stage Gestion de l'annuaire des anciens diplômés et des étudiants</p> <p>Sandrine Vazquez sandrine.vazquez@u-pec.fr</p>	<p>SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE Gestion administrative et financière de la formation continue</p> <p>Marie-Claire Coco - M2 MOPU fc-eup@u-pec.fr</p> <p>En cours de recrutement - DIU GP, DIU D.-PRAUG (50%)</p>
<p>SERVICE COMMUNICATION Organisation de l'événementiel Site web et réseaux sociaux. Editeurs de documents de communication</p> <p>Thekia Georgiadou thekia.georgiadou@u-pec.fr</p>	<p>LAB'URBA Gestion administrative et financière</p> <p>Sabine Hermenault hermenault@u-pec.fr</p>

<p>SERVICE PARTENARIATS Chargés de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue</p> <p>Marie-Paule Rousseau marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr</p>	<p>RELATIONS INTERNATIONALES Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'URba</p> <p>Aurélié Messias aurelie.messias@u-pec.fr</p>	<p>CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS » Animation scientifique de la Chaire</p> <p>Guillaume Lacroix guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr</p>	<p>PROGRAMME E-CITY</p> <p>En cours de recrutement: Assistante à la direction du programme E-city</p> <p>Ryma Hachi, Ingénieure de recherche E-city ryma.hachi@u-pec.fr</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique</p> <p>José Mayorga jose.mayorga@u-pec.fr</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « Réseau EUP » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant·es, enseignant·es, diplômé·es et professionnel·les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

• L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

• L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

• Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

• Mardi : 10h-21h15

• Jeudi : 9h-21h45

• Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

• ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant·es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacune d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

• SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant·es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

• RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OSO36, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHEs - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant·es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

• AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

• RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) – Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômés. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômés en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹. Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À L'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

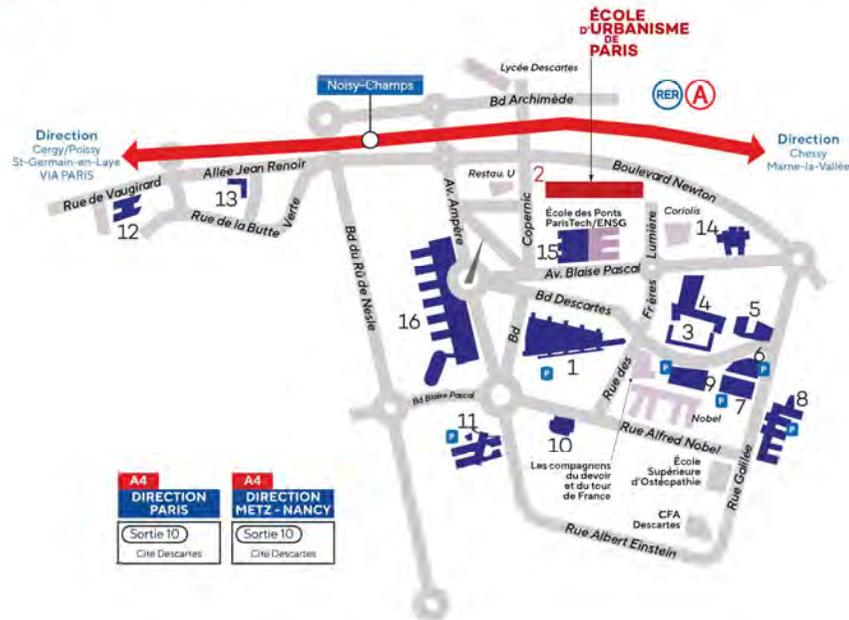
Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue** : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif' : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Paris-Est Créteil

Département Reprographie – Campus Centre – Créteil

Date d'impression : juillet 2022

